

---

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial** Metall Politur  
Art-Nr 02.0470.00

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Conditions d'utilisation recommandées**

Vernis

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant / fournisseur** Yachticon A. Nagel GmbH  
Hans-Böckler-Ring 33, D-22851 Norderstedt  
Téléphone +49 40 511 37 80, Fax +49 40 51 74 37  
E-Mail yachticon@yachticon.de  
Internet www.yachticon.de

### Service des renseignements

Téléphone +49 40 511 37 80  
Fax +49 40 51 74 37  
E-mail (personne compétente):  
yachticon@yachticon.de

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Renseignements en cas d'urgence

Téléphone +49 40 511 37 80  
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures  
d'ouverture du bureau.

---

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
Flam. Liq. 3	H226	
STOT SE 3	H336	
Aquatic Chronic 3	H412	

#### Consignes en cas de risques physiques

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Consignes en cas de risques pour l'environnement

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Indications complémentaires

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**



GHS02



GHS07

**Mot signal**

Attention

**Consignes en cas de risques physiques**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

**Consignes en cas de risques pour la santé**

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Consignes en cas de risques pour l'environnement**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Consignes de sécurité**

**Généralités**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

**Prévention**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

**Réaction**

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.

**Evacuation**

P501 Eliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Informations supplémentaires sur les dangers (UE)**

**Propriétés nuisibles à la santé**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**2.3. Autres dangers**

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
	927-241-2	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcane, isoalcanes, cycloalcanes, <2% des composés aromatiques	20 < 40	Flam. Liq. 3, H226 / Asp. Tox. 1, H304 / STOT SE 3, H336 / Aquatic Chronic 3, H412 / , EUH066
107-21-1	203-473-3	éthylène-glycol	2 < 5	Acute Tox. 4, H302 / STOT RE 2 (Niere), H373
1336-21-6	215-647-6	ammonia solution	0,1 < 1	Skin Corr. 1B, H314 / Aquatic Acute 1, H400 / STOT SE 3, H335

#### REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcane, isoalcanes, cycloalcanes, <2% des composés aromatiques	01-2119471843-32-XXXX
107-21-1	éthylène-glycol	01-2119456816-28-XXXX
1336-21-6	ammonia solution	01-2119488876-14-XXXX

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés.  
En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau chaude.  
Enlever les lentilles de contact.

#### Après ingestion

Ne pas faire vomir.  
Demander aussitôt l'avis d'un médecin.  
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

**Metall Politur**

---

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyen d'extinction**

**Agents d'extinction appropriés**

mousse stable aux alcools  
moyen d'extinction sèche  
dioxyde de carbone  
eau pulvérisée

**Moyens d'extinction inappropriés**

jet d'eau

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux  
Oxyde de carbone (CO)  
Dioxyde de carbone

**5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).  
Porter un vêtement complet de protection.

**Remarques diverses**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Très glissant à cause de fuites / déversement de produit.

---

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Personnel non formé pour les cas d'urgence**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
Formation de dépôts glissants en présence d'eau.  
Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.  
Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, liant universel, Kieselguhr).  
Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Maniement sûr: voir paragraphe 7  
Évacuation: voir paragraphe 13  
Protection individuelle: voir paragraphe 8  
Numéro d'appel d'urgence: voir paragraphe 1

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.  
Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.  
Les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques doivent être observées.

#### Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

#### Mesures d'hygiène

Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).  
Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons.  
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

#### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Protéger de la chaleur.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

#### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.  
Ne pas stocker avec des agents oxydants.

#### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

**Classe de stockage (RFA)** 3

**Classe de feu** B

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle (91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE ou 2009/161/UE)

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
107-21-1	éthylène-glycol	8 heures	52	20	Peau
		Court terme	104	40	

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Protection respiratoire

protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée  
protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit  
Avec une ventilation adéquate n'est pas nécessaire.

## Metall Politur

### Protection des mains

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type,aisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: Nitril, 0,4 mm, 60 min, 480 min. par exemple "Camatril Profi" (KCL GmbH, email: Vertrieb@kcl.de)

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau différent, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à.

Le temps de pénétration exact du matériau des gants peut être demandée auprès du fabricant de gants de protection et doit être respecté.

### Protection des yeux

lunettes de protection

### Autres mesures de protection

vêtement de protection léger

### Dispositifs techniques appropriés de commande

Veiller à une bonne aération des locaux, avec aspiration éventuelle de l'air au poste de travail.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect	Couleur	Odeur
dickflüssig	bleuté	caractéristique

#### Seuil olfactif

Aucune information disponible.

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	7,5 - 8,5	20			
<b>Température d'ébullition/plage d'ébullition</b>	Aucune information disponible.				
<b>Température de fusion / Point de congélation</b>	Aucune information disponible.				
<b>Point d'éclair</b>	> 27 °C				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Aucune information disponible.				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	Aucune information disponible.				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	Aucune information disponible.				
<b>Température d'inflammation</b>	Aucune information disponible.				
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune information disponible.				

## Metall Politur

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	Aucune information disponible.				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	Aucune information disponible.				
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune information disponible.				
<b>Densité relative</b>	1 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible.				
<b>Solubilité dans l'eau</b>					partiellement soluble
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	Aucune information disponible.				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	Aucune information disponible.				
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible.				
<b>Viscosité (cinématique)</b>	> 20,5 mm <sup>2</sup> /s	40 °C			

### Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

### Propriétés explosives

La formation de mélanges explosifs avec l'air est possible.

### 9.2. Autres informations

voir fiche technique

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Produit stable sous conditions de stockage prescrites.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues, étincelles

### 10.5. Matières incompatibles

#### Matières à éviter

Agent oxydant

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pour les produits de décomposition, voir chapitre 5.

### Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>	Non irritant.			
<b>Irritation des yeux</b>	Non irritant.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	Pas d'effet sensibilisant connu.			
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	Pas d'effet sensibilisant connu.			

#### Constatations empiriques

Peut irriter les voies respiratoires.

Irritations possibles en cas de contact avec les yeux ou la peau.

L'inhalation des vapeurs peut provoquer des maux de tête, somnolence et vertiges.

Un contact cutané fréquent et prolongé peut entraîner une déshydratation et un dessèchement cutané, pouvant provoquer des affections et des inflammations cutanées (dermatite).

#### Remarques générales

Le produit doit être manipulé avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.



## 12.6. Autres effets nocifs

### Remarques générales

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations relatives au produit

Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.

D'où la distinction entre "déchets pour le recyclage" et "déchets pour l'élimination". Les exigences spécifiques - en particuliers à l'arrivée - sont d'ailleurs également réglées par les Länder.

#### Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Les emballages entièrement vidés peuvent être traités comme des ordures ménagères.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

#### Remarques générales

L'attribution du numéro du code de déchets est à effectuer selon le Règlement CED en fonction des secteurs d'emploi et processus spécifiques.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	1993	1993	1993
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.	FLAMMABLE LIQUID, N.O. S.	Flammable liquid, n. o.s.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
14.5. Dangers pour l'environnement	Oui	Oui	Oui

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Étiquette de danger 3

code de restriction en tunnel D/E

Réglementations particulières 640E

Code de classification F1

---

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementation nationale

**Classe de danger pour l'eau** 1 selon VwVwS  
produit polluant faiblement l'eau

**Ordonnance relative aux incidents** Les quantités seuils prévues par l'Ordonnance allemande sur les accidents majeurs doivent être observées.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

---

## SECTION 16: Autres informations

### Les conseils relatifs à la formation

Voir fiche technique pour plus d'informations.

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

Les réglementations nationales particulières doivent être mises en oeuvre indépendamment de chaque utilisateur!

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

S'il vous plaît noter les informations supplémentaires! Nos Fiches de Données de Sécurité ont été préparés en conformité avec les directives de l'UE, sans tenir compte des règles nationales spécifiques à la manipulation des matières dangereuses.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente.

### Source des principales informations

Fiche technique du fournisseur.

European Chemicals Agency (ECHA)

Office fédéral de l'environnement Allemagne (catégorie de danger pour l'eau)

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie ...

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.